

C'EST QUOI ?

NOUS VOUS REMERCIONS DE PARTICIPER À LA PREMIÈRE NUIT DE LA SOLIDARITÉ MÉTROPOLITAINE.

Grenoble-Alpes Métropole en partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels, dont 10 communes, et associatifs, organise le 30 janvier 2019 une nuit d'observation, dite Nuit de la Solidarité, afin d'aller à la rencontre des personnes vivant dans la rue.

Dans le respect de chacun, les bénévoles, après un temps de formation, échangeront avec les personnes sur la base d'un questionnaire visant à récolter des informations anonymes quelque soit la situation administrative des personnes. Il s'agit d'un projet d'observation et non pas d'une intervention sociale. Les bénévoles de la Nuit de la Solidarité n'apportent pas de réponse immédiate à la situation de sans-abrisme des personnes rencontrées mais les échanges contribueront à la construction de réponses publiques pérennes à moyen terme. Toutefois, tout chef d'équipe pourra signaler au cours de la Nuit des cas d'extrême vulnérabilité qui seront alors pris en charge par les dispositifs existants de mise à l'abri.

Vous avez fait le choix de participer à la Nuit de la Solidarité. Merci !

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX AGIR Aller à la rencontre des personnes sans-abri et récolter **DES RENSEIGNEMENTS ANONYMES ET QUALITATIFS** afin de contribuer à des solutions mieux adaptées à leurs besoins.

Les bénévoles se déplaceront durant la Nuit de la solidarité dans les rues des principales communes de la Métropole concernées par le sans-abrisme.

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

3 rue Malakoff, Le Forum
CS 50 053 - 38031 Grenoble Cedex 01
04 76 59 59 59

lametro.fr

Création Grenoble-Alpes Métropole - Janvier 2019

SANS-ABRISME,
PARLONS-EN,
AGISSONS !

NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Mercredi 30 janvier 2019

**GUIDE
DU BÉNÉVOLE**

INFORMATION :
untoitpourtous.org/
nuitdelasolidarite

 GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE



LE DÉNOMBREMENT DE NUIT DES PERSONNES EN SITUATION DE RUE SUPPOSE UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE INDIVIDUEL QUE CHAQUE PARTICIPANT.E A ACCEPTÉ LORS DE SON INSCRIPTION. CET ENGAGEMENT VISE À GARANTIR LE RESPECT DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES.

AUSSI, EN TANT QUE PARTICIPANT.E, VOUS VOUS ENGAGEZ NOTAMMENT À :

- **RESPECTER** les personnes que vous rencontrerez, et veiller notamment à ne pas les importuner, les déranger ou les réveiller.
- **GARANTIR** l'anonymat des personnes rencontrées, respecter la confidentialité des données recueillies et notamment ne communiquer aucune information relative à la situation des personnes rencontrées, hors cas de signalement à l'attention des professionnels.
- **NE PAS PHOTOGRAPHER** les personnes rencontrées ni diffuser de photos sur les réseaux sociaux.
- **RESPECTER** pleinement le cadre méthodologique qui vous aura été présenté, ainsi que les consignes qui vous seront communiquées lors de la formation.
- **FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE** accompagnée d'une personne ressource expérimentée.

La collecte des informations se fait sous la responsabilité de Grenoble-Alpes Métropole. Les résultats seront ensuite exploités par un comité scientifique.

Ces travaux respecteront strictement l'anonymat des personnes interrogées et ne rendront pas possible une localisation individuelle. Ils seront ensuite rendus publics, et un rapport rendant compte de la démarche sera établi collectivement par l'ensemble des partenaires.

À FAIRE

- **PRÉSENTEZ-VOUS ET COMPORTEZ-VOUS EN TOUTES CIRCONSTANCES AVEC MESURE ET RETENUE.**
- **EXPLIQUEZ LE BUT DE L'OPÉRATION AUX PERSONNES QUI S'ÉTONNENT DE VOTRE PRÉSENCE.**
- **VEILLEZ À CE QUE LES PERSONNES RENCONTRÉES PUISSENT COMPRENDRE VOTRE DÉMARCHE :**
 - en prenant le temps d'expliquer votre présence,
 - en rassurant la personne rencontrée sur les enjeux de l'opération,
 - sur l'utilisation du questionnaire,
 - sur la garantie de l'anonymat des personnes, ...
- **PARLEZ DOUCEMENT, EN RESPECTANT LA PERSONNE.**
- **SI LA PERSONNE MANIFESTE DE LA RÉTICENCE OU DE L'INCOMPRÉHENSION, N'INSISTEZ PAS.**
- **VEILLEZ À CE QUE CHAQUE ÉCHANGE SE DÉROULE DANS DES CONDITIONS SERENES :**

par exemple : l'ensemble des membres de l'équipe ne prend pas la parole simultanément, ou n'entoure pas complètement la personne.

À ÉVITER

- **NE RÉVEILLEZ PAS LES PERSONNES QUI DORMENT ET NE POINTEZ PAS DES FAISCEAUX LUMINEUX DANS LEUR DIRECTION.**
- **LORSQUE VOUS FAITES FACE À UNE TENTE/VOITURE FERMÉE :**
 - respectez l'intimité des personnes,
 - n'essayez pas de toquer ou de déterminer si quelqu'un est présent à l'intérieur.
- **N'ÉMETTEZ PAS DE JUGEMENT SUR LA SITUATION DES PERSONNES RENCONTRÉES.**
- **N'ENTREZ PAS DANS :**
 - des lieux clos,
 - des squats,
 - des propriétés privées.
- **NE VOUS ÉCARTEZ PAS DE L'ITINÉRAIRE QUI VOUS A ÉTÉ AFFECTÉ.**
- **NE VOUS SÉPAREZ PAS DE VOTRE GROUPE, ET CIRCULEZ TOUJOURS AU MOINS PAR DEUX.**